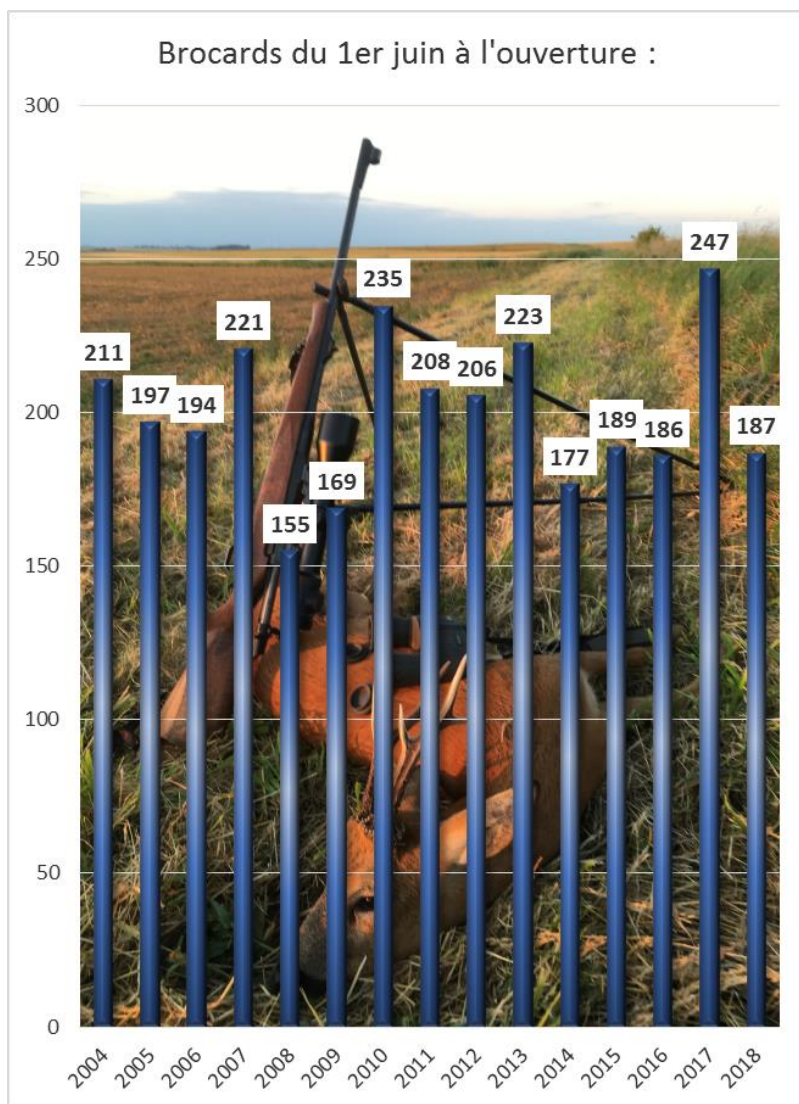




Bilan tirs d'été 2018



Chevreaux

187 brocards ont été prélevés durant la période d'ouverture spécifique du 1^{er} juin au 15 septembre 2018 sur 104 territoires (121 en 2017).

Historique :

La saison de tir d'été de 2018 affiche une nette baisse (- 60 brocards).

Le prélèvement retrouve le même niveau que 2015 et 2016.

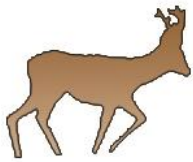
La première année de triennale, conjuguée aux conditions météorologiques estivales particulièrement chaudes et à un rut moins intense peuvent expliquer en partie ce résultat.

Lieux de prélèvements :

25 Unités de Gestion sur les 27 du département ont pratiqué le tir d'été. Traditionnellement,

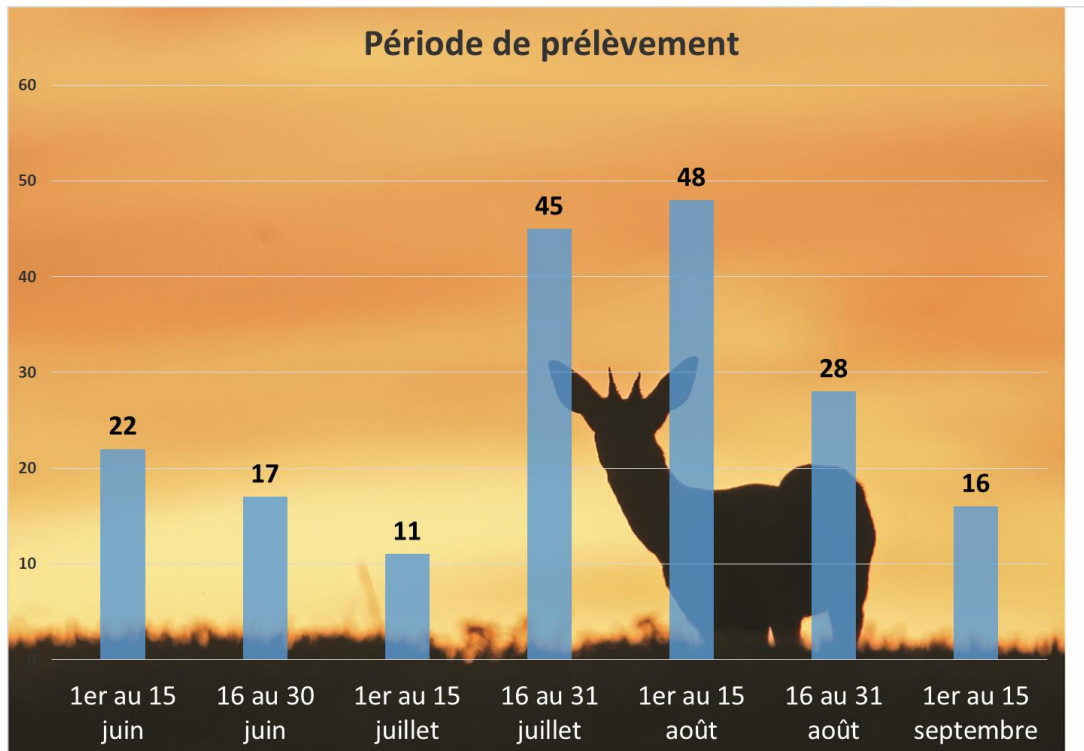
seulement 7 UG ont prélevé plus de 10 brocards en tir d'été, soit une de moins qu'en 2017. La spécialisation de chasseurs sur quelques territoires pour la chasse d'été demeure une réalité.

Unité de Gestion	prélèvements	Unité de Gestion	prélèvements
26 Souche	21	41 ACTIFOR	4
12 Tardenois	20	43 Deux vallées	4
51 Sambre	18	55 Marlois	4
32 Omignon	16	11 Ourcq	3
21 Chaunois	15	14 Orxois	3
13 Marne est	13	44 Vallée de l'Aisne	3
23 Saint-Gobain	10	45 Sept coteaux - Jocienne	3
15 Marne ouest	8	53 Thon	3
33 Saint-Quentin	7	28 Champagne crayeuse	2
52 Haute vallée de l'Oise	7	27 Rozoy	1
54 Brune	7	42 Retz	1
25 Serre	6	22 Blérancourt	0
24 Ailette	4	34 Villers-le-Sec	0
31 Vermandois	4		
		Total	187



Périodes de prélèvements :

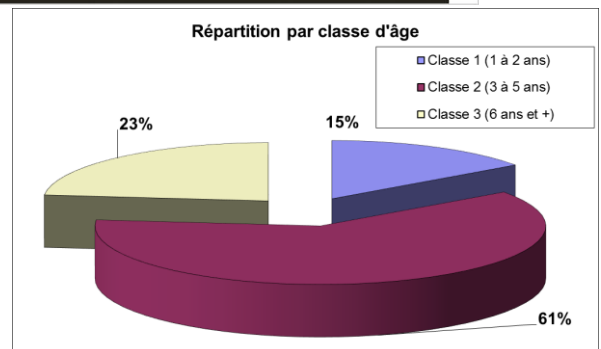
- 50 brocards ont été tirés avant le 15 juillet (début du rut), soit 27 % du prélèvement.
- 93 brocards ont été tirés entre le 15 juillet et le 15 août (période principale du rut), soit 50 % du prélèvement.
- 44 brocards ont été tirés après le 15 août (après le rut), soit 24 % du prélèvement.



Age :

244 fiches de tir exploitables

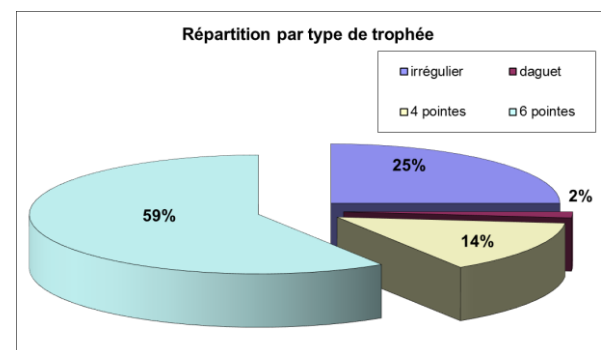
Classe 1 (1 à 2 ans)	37	15%
Classe 2 (3 à 5 ans)	150	61%
Classe 3 (6 ans et +)	57	23%



Type de trophée :

244 fiches de tir exploitables

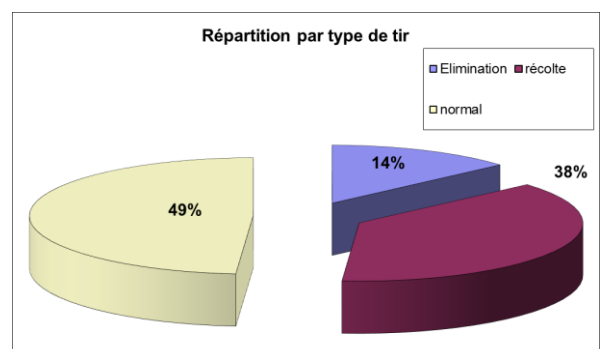
irrégulier	61	25%
daguet	4	2%
4 pointes	35	14%
6 pointes	144	59%



Type de tir :

244 fiches de tir exploitables

élimination	33	14%
récolte	92	38%
normal	119	49%



Poids moyen : 23.8 kg

175 fiches de tir exploitables

Age en fonction de la période de prélèvement

	Classe 1 (1 à 2 ans)	Classe 2 (3 à 5 ans)	Classe 3 (6 ans et +)
Avant le rut	11	30	9
Pendant le rut	15	58	20
Après le rut	3	33	8

50 fiches de tir exploitables
93 fiches de tir exploitables
44 fiches de tir exploitables

Type de trophée en fonction de la période de prélèvement

	irrégulier	daguet	4 pointes	6 pointes
Avant le rut	19	4	4	23
Pendant le rut	25	5	14	49
Après le rut	12	2	8	22

50 fiches de tir exploitables
93 fiches de tir exploitables
44 fiches de tir exploitables

Type de tir en fonction de la période de prélèvement

	Elimination	récolte	normal
Avant le rut	12	12	26
Pendant le rut	17	34	42
Après le rut	9	15	20

50 fiches de tir exploitables
93 fiches de tir exploitables
44 fiches de tir exploitables



Sangliers



417 sangliers ont été prélevés durant la période d'ouverture spécifique du 1^{er} juin au 15 septembre 2018 (contre 480 en 2017) dont 275 du 1^{er} juin au 14 août (contre 267 en 2017) et 142 entre le 15 août et l'ouverture générale (pas de distinction possible entre approche/affût et battue dans les cultures).

199 territoires sur les 27 UG ont participé aux prélèvements (218 en 2017). Ce prélèvement reste important au regard de l'historique du département.

Historique :

NB : A partir de 2012, les battues dans les cultures ont pu débuter dès le 1^{er} août pour les attributaires de tirs d'été et depuis 2017 tous les sangliers sont attribués en tir d'été !



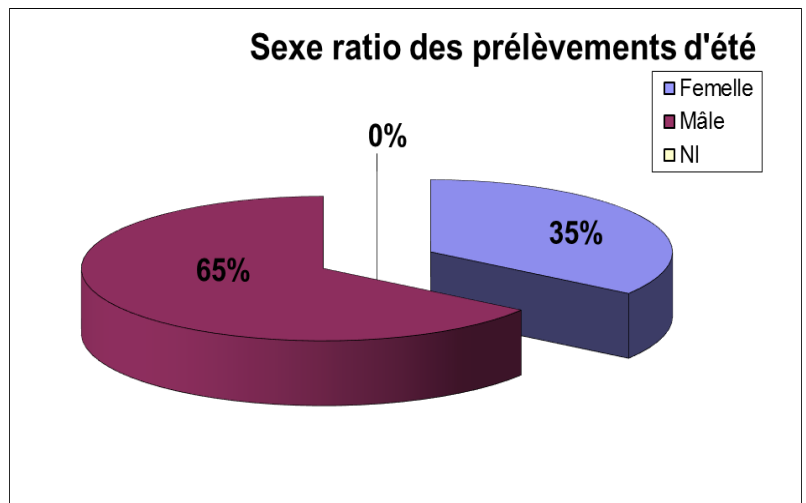
Lieux et période de prélèvements :

Unité de Gestion	prélèvement 1er juin au 31 juillet	prélèvement 1 er août au 15 septembre	prélèvement 1er juin au 15 septembre	Unité de Gestion	prélèvement 1er juin au 31 juillet	prélèvement 1 er août au 15 septembre	prélèvement 1er juin au 15 septembre
15 Mame ouest	28	30	58	31 Vermandois	7	3	10
12 Tardenois	31	24	55	44 Vallée de l'Aisne	3	7	10
26 Souche	26	14	40	11 Ourcq	4	3	7
13 Mame est	16	17	33	45 Sept coteaux - Jocienne	4	2	6
32 Omignon	16	8	24	53 Thon	1	5	6
51 Sambre	14	10	24	24 Ailette	4	1	5
54 Brune	13	9	22	43 Deux vallées	2	3	5
25 Serre	13	6	19	28 Champagne crayeuse	1	3	4
52 Haute vallée de l'Oise	5	14	19	21 Chaunois	3	0	3
14 Orxois	6	6	12	34 Villers-le-Sec	1	2	3
23 Saint-Gobain	5	7	12	22 Blérancourt	0	2	2
41 ACTIFOR	5	7	12	33 Saint-Quentin	0	2	2
27 Rozoy	2	9	11	55 Marlois	2	0	2
42 Retz	4	7	11	Total	216	201	417

16 UG ont prélevé au moins de 10 sangliers dans cette période.

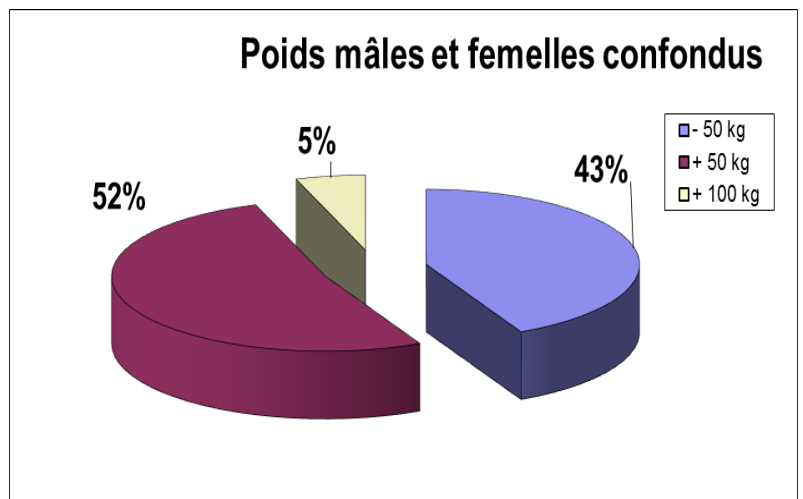
Sexe :

Femelle	Mâle
145	272
35%	65%



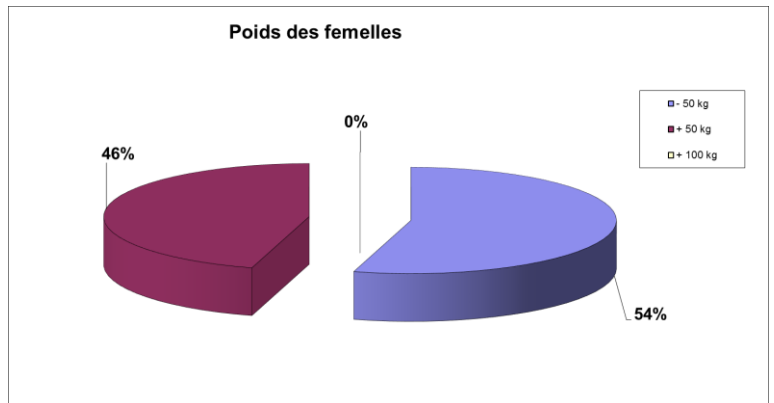
Poids :

- 50 kg	+ 50 kg	+ 100 kg
178	217	22
43%	52%	5%



Poids des femelles (145 prélevées)

- 50 kg	+ 50 kg	+ 100 kg
79	66	0
54%	46%	0%



Poids des mâles (272 prélevés)

- 50 kg	+ 50 kg	+ 100 kg
117	135	20
43%	50%	7%

